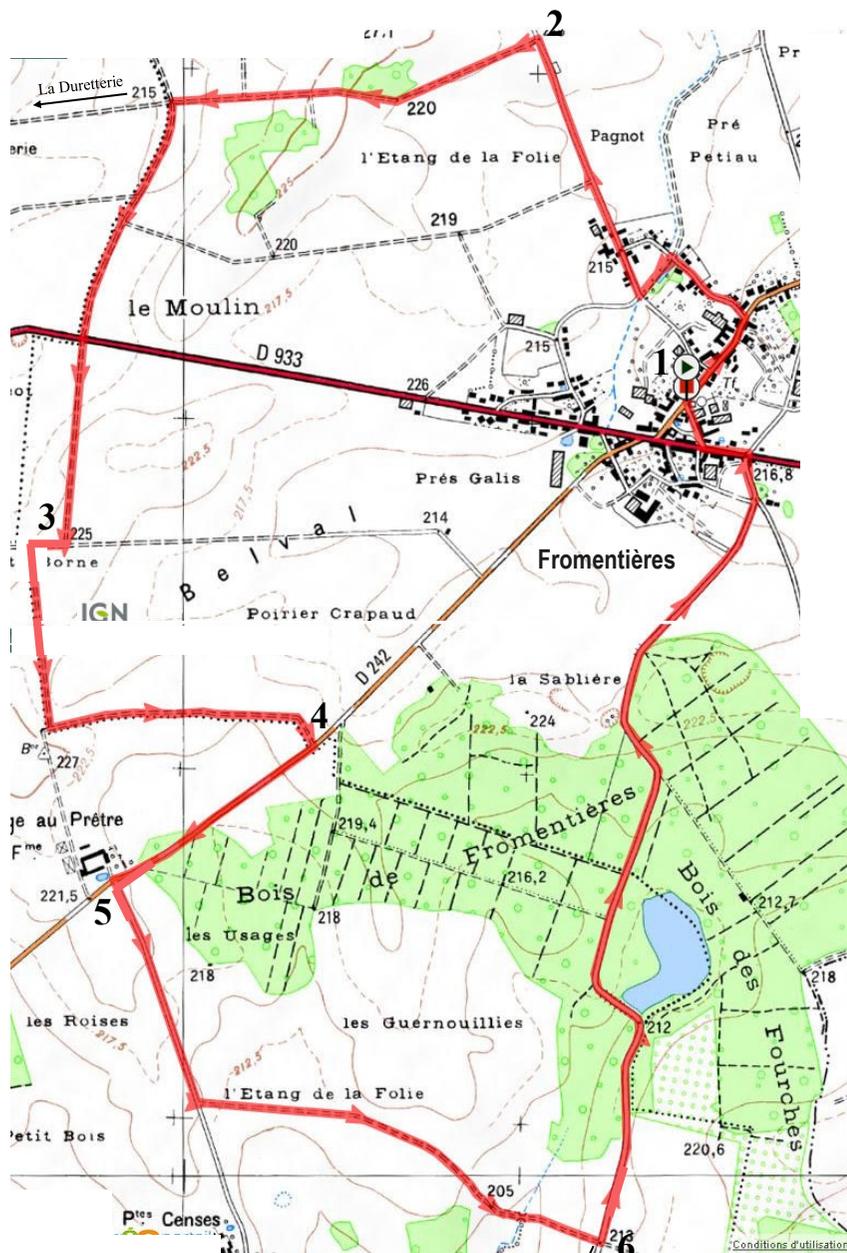




FROMENTIERES

« Vers la Grange au Prêtre »

10,6 km - Facile - Environ 2h30



Extrait des fonds cartographiques
27140
IGN Paris 2010
Autorisation n° 10 0010

I.P.N.S Ne pas jeter sur la voie publique



1 Départ parking devant la mairie, face à l'église, partir à gauche et prendre la rue Héron, 2ème route à gauche.

Après 200m, rentrer dans le parc à gauche et le traverser.
On aboutit dans la rue des Pâtis que l'on emprunte en partant vers la droite.



2 Prendre le 2ème chemin à gauche. Au carrefour suivant, prendre à gauche pour rejoindre la RD 933 que l'on traverse. **Attention, route passante, Danger!** Continuer sur environ 400m.

3 Prendre à droite, puis aussitôt à gauche. Au carrefour suivant, tourner à gauche et continuer jusqu'à la RD 242.

4 L'emprunter vers la droite jusqu'à la ferme de la Grange au Prêtre. Tourner à gauche en direction des Petites Censes.

5 Après 400m environ, prendre le 1er chemin à gauche qui rejoint la route du Thout-Trosnay à Fromentières.

6 Repartir à gauche sur environ 2km pour rejoindre Fromentières par une petite route bien ombragée.



Vous arrivez par la rue de la Tartelette. Emprunter la RD 933 sur 100m vers la gauche. Puis retrouver l'église en prenant la rue à droite.

Vers la Grange au Prêtre



La **ferme de la Grange au Prêtre** est toujours joliment fleurie. Au Moyen-Âge c'était une grange habitée par un prêtre qui était chargé d'amasser des sacs de céréales pour les redistribuer au clergé.



Dans le **lavoir** à crémaillère restauré, on peut voir le système de chaînes permettant d'élever ou de baisser le plan de travail des lavandières.



Deux explications possibles pour le nom de la **rue Héron** : des hérons se posaient au bord de la mare ou bien la rue a la forme d'un cou de héron.

N'oubliez pas vous régaler en empruntant cette **rue de la Tartellette**, son nom provient simplement de celui d'une maison qui y était située dans les années 1920.



La **rue des Pâtis**, comme son nom l'indique, vous conduira directement...dans les « prés »

Un autre circuit existe sur Fromentières (le N°10) qui emprunte la rue des Maisons brûlées et celle du Chaudron. Quelques explications...



La **rue des Maisons Brûlées** tient son nom du début du XIXe quand 7 à 8 maisons en torchis y ont brûlé.

Quant à la **rue Chaudron**, beaucoup d'artisans y travaillaient le fer.



Rita vous accueille dans son atelier « **L'Art de la Table** », 12 rue du château pour vous présenter ses créations peintes à la main sur supports en verre et cristal.

Tél : 03.26.81.62.03

CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau (pas de vie), un léger en-cas (évitiez la choucroute), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien, les ampoules, même basse tension, ça fait mal...

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détritiques. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. *Tenez vos chiens en laisse.*

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL : 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20



L'**Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR)** vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr

site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'**Office de Tourisme de Montmirail et sa Région**, en partenariat avec la Mairie de Fromentières et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

